

TECHNICIEN TCC

Nettoyage et gestion des produits de station de lavage automobile

SENEDO c'est :



SENEDO France est une entreprise de service spécialisée dans la propreté industrielle depuis plus de 20 ans, entité du groupe KIEHL, très active sur son marché, ce sont plus de 35 collaborateurs qualifiés.

Notre métier :



Proposer un large choix de **S**ervices, des prestations de **N**ettoyage et de **D**osage en centres de lavage automobile et en stations-service.

Notre objectif :



Etre leader sur notre marché, garantir un service de qualité constante, transmettre aux techniciens les fondamentaux de son métier et les voir évoluer dans le respect optimal des contraintes HSE.

Notre stratégie :



S'adapter totalement aux besoins de nos clients en leur proposant des services sur mesure.
Préserver la bonne image de leur site et faire durer leurs équipements.
Assurer un service irréprochable en clientèle.
Etre reconnu comme le meilleur intervenant sur notre marché.

Type de contrat :

CDI

Secteur à pourvoir : Lyon et Paris Nord



Horaires : 39H/semaine

Divers :

Mobilité pour des déplacements ponctuels ou réguliers suivant secteur, en semaine uniquement.
Téléphone portable, Tablette et E.P.I. fournis.

Vos missions



Nettoyer les matériels de lavage automobile en contrat d'entretien : portiques de lavage, centres haute-pression.

Nettoyer l'aire de lavage et ses abords immédiats, panneaux vitrés, piste, armoires techniques, borne et abri-borne.



Prendre en charge le relevé des divers compteurs, mesurer la dureté de l'eau.



Gérer le stock de produits du lot de dépannage et le complètement en produits consommables.



Effectuer des protocoles d'application des produits (réglage machine) afin d'optimiser la qualité et la rentabilité du lavage.



Etablir une fiche d'intervention.
Renseigner les formulaires de plan de prévention avant/après chaque intervention.



Assurer le suivi de l'entretien de son véhicule.

Formation & profil



Emploi accessible sans formation ni expérience préalable particulière.
Formation initiale de 3 semaines dispensée par l'entreprise.



Permis B exigé.

Vos avantages



Indemnités de repas



Mutuelle